

INFORMATION

Les informations paraissant sous cette rubrique sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

The information presented under this heading is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Association
du personnel
CERN

Staff
association
CERN

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Adresse AP sur le WEB
http://www.cern.ch/CERN/Staff_Association

20 août 1996

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DU PERSONNEL, LE 7 AOÛT 1996

Résumé: Programme du Comité exécutif: (*entreprises, création d'emploi/temps choisi, protection sociale*) — information des délégués et du personnel — affermage — programme de premier emploi — exemple de mobilité interne — relations avec les États membres — suivi de jugements récents du TAOIT — bilan financier 1995-1996, projet de budget 1997.

La réunion débute à 14 heures, sous la présidence de Marilena Streit-Bianchi, par la projection d'un enregistrement vidéo sur les manifestations du personnel à l'occasion de la réunion du Comité des Finances le 9 novembre de l'année dernière. Cet enregistrement sera projeté lors de la prochaine Assemblée générale de l'Association prévue pour le 3 octobre prochain.

Programme du Comité exécutif

Le Président de l'Association présente l'état d'avancement du programme du nouveau Comité exécutif, dont les grandes lignes ont été approuvées par le Conseil du personnel lors de sa réunion du 25 juin dernier¹:

Entreprises

Le programme prévoit l'établissement d'une convention de site établie par les autorités des États hôtes, le CERN et les partenaires sociaux afin d'assurer une concurrence loyale entre entreprises soumissionnaires et une protection correcte de leur personnel. Le Comité exécutif a participé à une réunion avec des syndicats français et suisses, le 6 août. Les participants travailleront à la mise à jour d'un projet de convention de site, rédigé par l'inspection du travail de l'Ain, en 1986. La création d'une structure commune aux représentants de tous les personnels travaillant sur le site a été discutée en vue d'une décision lors de la prochaine réunion prévue pour le 16 septembre.

Création d'emplois/Temps choisi

Le Comité exécutif présente un projet de négociation d'un accord-cadre comprenant différentes formules de réduction et d'aménagement du temps de travail qui pourraient être librement choisies par le personnel, avec réduction proportionnelle de la charge de travail et un prélèvement équivalent sur

la feuille de paye: le personnel pourrait ainsi "acheter" un nouveau bien, du temps libre, associé à un programme de recrutement. Cet accord devrait comprendre un engagement de la Direction d'utiliser les économies ainsi réalisées pour créer des emplois, et des moyens de contrôler le respect de cet engagement.

Le Conseil du personnel se montre généralement favorable au projet du Comité exécutif, en insistant sur les points suivants:

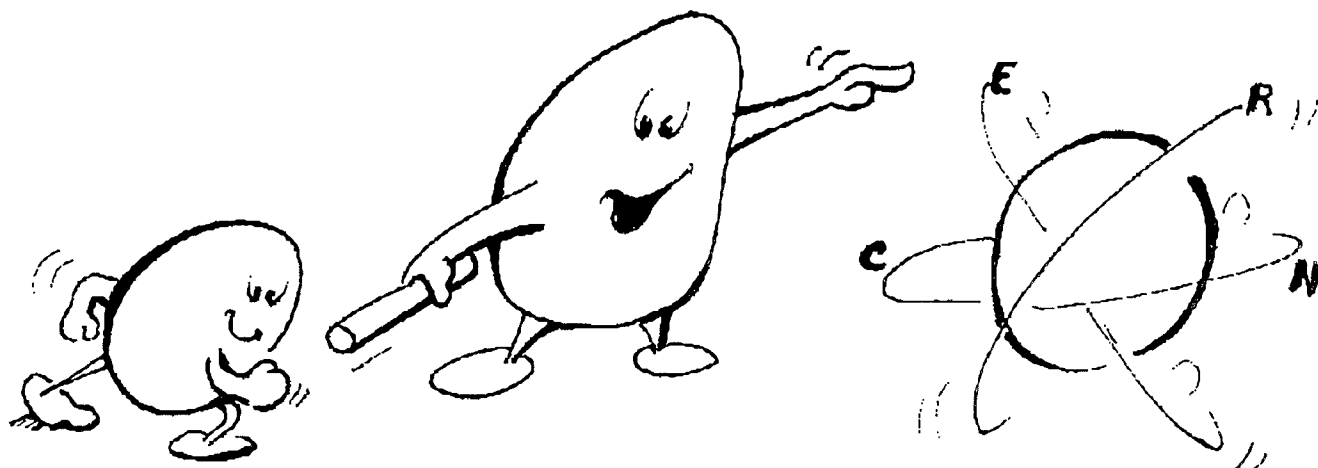
- la présentation devrait commencer par les besoins de création d'emplois pour des jeunes, avec transmission du savoir afin d'assurer la continuité de la compétence technique de l'Organisation; la réduction volontaire de temps de travail serait un moyen de réaliser cet objectif;

- la réduction du traitement devrait être subordonnée à un engagement, clair, circonstancié et consolidé de la Direction et des instances dirigeantes de l'Organisation sur un budget du personnel à moyen terme - par exemple selon une procédure de type Bannier, faute de quoi la proposition devrait être retirée;

- il conviendrait de veiller avec beaucoup d'attention à ce que la réduction du temps et de la charge de travail du personnel bénéficiant de contrats à long terme ne se traduise pas par une augmentation de la charge de travail des jeunes soumis à des contrats à court terme, certains supérieurs hiérarchiques ayant déjà tendance à demander à ces derniers de dépasser les 40 heures hebdomadaires pour prouver leur dévouement au CERN;

- le niveau de pensions devrait être préservé.

¹ Bulletins n° 28 et 29



Pour l'avenir, assurons la transmission des compétences

Avec ces remarques, le projet est approuvé par le Conseil du personnel; ses membres recevront toute la documentation utile et sont invités à diffuser les messages sur leur lieu de travail en prévision des réunions qui seront organisées en septembre sur ce sujet dans chacune des divisions.

Consolidation de notre système de protection sociale

Assurance maladie: une réunion élargie du Comité exécutif sur cette question aura lieu le 16 août pour examiner la question des soins de longue durée ("long-term care").

Caisse de pensions: le Conseil entend rapport sur la réunion du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions du 6 août². Au cours de cette réunion, en particulier, l'Association a soumis une proposition de relèvement des valeurs de transfert et de rachat tenant compte des changements de paramètres actuariels introduits depuis 1991.

Information des délégués et de l'ensemble du personnel

Le Conseil du personnel *prend note* d'un document du Comité exécutif concernant la mise service du serveur de l'Association qui devrait devenir, à terme, la principale source d'information des délégués au Conseil du personnel, des membres du personnel et même de l'extérieur, via le World Wide Web.

Affermage

Le Conseil du personnel *prend note* d'une liste de questions, préparées par le Comité exécutif, qui se posent au sujet d'une étude de marché en cours portant sur l'affermage du support informatique qui viserait à libérer le personnel titulaire pour les expériences LHC. Un délégué souligne la perte de compétences internes qu'entraîne la politique d'affermage et exprime l'opinion que la Direction devrait au contraire faire valoir et mieux utiliser les compétences disponibles. Les membres du Conseil du personnel sont invités à soulever ces questions dans leurs Divisions.

² v. le compte-rendu de cette réunion dans les Communications officielles du Bulletin hebdomadaire.

Programme de premier emploi

Le Conseil du personnel *prend note* des directives provisoires élaborées par la Division du personnel en matière de premier emploi dont certaines apparaissent choquantes, notamment le recrutement systématique un grade au-dessous de l'échelle en vigueur qui devient une obligation alors que le nouveau Règlement du personnel n'en fait qu'une éventualité.

Le Président de l'Association rappelle que, dans le cadre de la proposition du Comité exécutif concernant la création d'emplois et le temps choisi, la Direction devrait apporter au préalable la preuve de son engagement en comptant trois recrutements au titre du programme de premier emploi pour deux postes dans l'effectif titulaire.

Exemple de mobilité interne:

Le Conseil du personnel *prend note* d'une note du chef de la Division SL instituant la publication de vacances de postes internes, afin d'encourager la mobilité au sein de sa Division.

Relations avec les États membres

Le Président explique que l'Association conviera le 25 septembre à un cocktail les délégués des États membres pour discuter avec eux essentiellement de l'avenir de l'Organisation et des incertitudes ou menaces qui pèsent sur ce dernier: perte de compétence technique et scientifique, de motivation, risques d'atteinte à la paix sociale. Chaque délégation sera reçue par deux compatriotes qui seront formés dans ce but.

Suivi des jugements du TAOIT sur les requêtes concernant les traitements pour 1993 et 1994

Les jugements prononcés par le Tribunal administratif de l'OIT à la suite des requêtes introduites par l'Association du personnel au sujet des indexations des traitements en 1993 et 1994 a causé une déception compréhensible et qu'une nouvelle requête relative à l'indexation pour 1995, qui a occasionné une nouvelle perte de pouvoir d'achat, a été suspendue dans l'attente de ces jugements. Le Conseil du personnel convient de mandater le Comité exécutif pour prendre une décision relative à cette requête en fonction d'avis reçus.

Le recours au TAOIT formé par les pompiers a été lui aussi décevant et la filière de carrière initiale des intéressés n'a pas été modifiée. La position de certains membres de la hiérarchie commence cependant à évoluer et un réaménagement du service est actuellement envisagé, qui pourrait apporter un changement positif à cette situation.

Bilan financier 1995-1996 -

Projet de budget 1997

le Trésorier de l'Association présente et commente les deux documents élaborés par le Comité exécutif qui *sont approuvés* (avec une abstention pour le projet de taux de cotisation et de budget 1997). Il est suggéré au Comité exécutif de demander à l'Administration de participer financièrement aux frais de protection des œuvres exposées au CERN dans le cadre des expositions de l'Association.

La séance s'est terminée à 17 heures 40.

GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN

La prochaine permanence du Groupement des Anciens du CERN se tiendra le :

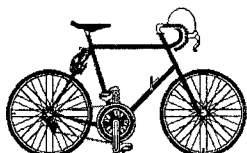
MARDI 3 SEPTEMBRE 1996

de 14h.00 à 17h.00

dans les locaux de l'Association du
Personnel
Bâtiment 64 R-010

Les permanences du Groupement des Anciens du CERN sont ouvertes à tous les bénéficiaires de la Caisse de Pensions et à tous ceux qui approchent la retraite.

CLUBS



VELO

Prochaines sorties :

SAMEDI 24 AOUT

60 kilomètres autour du CERN, rendez-vous à 14h00 piscine de Ferney Voltaire.

SAMEDI 31 AOUT

55 kilomètres, rendez-vous parking église de Pouilly et également départ pour les inscrits de la semaine.

Un petit rappel

SAMEDI 14 SEPTEMBRE nous recevons nos amis Cyclos d'Annemasse, et devinez... vous êtes invités à confectionner vos meilleurs gâteaux pour cette occasion, alors vite à vos livres de recettes!



PETANQUE

Nous rappelons à tous les amateurs de pétanque, que le club du CERN, organise un concours interne à la mêlée ouvert à tous, le dernier Jeudi de chaque mois jusqu'à la fin Septembre, sur les terrains du club (à côté de la Coopin), donc prochaine date à retenir, **JEUDI 29 AOUT 1996.**

A partir de 17h30 . Venez nombreux. Veuillez confirmer votre présence à :

Claude CERRUTI :

Tél. 73684 ou courrier électronique

Henri MASSEBOEUF :

natel 16.03.25 ou courrier électronique

Jean-Claude FROT Tél. 74445 (beep 1804)



RUNNING

The annual CERN road race will take place on Wednesday 25th September starting at 18h30, over the usual 5.4 km course on the Meyrin site. All runners and joggers at CERN (and their families) are invited to take part.

Following the popular format now well established, the competition will be on a handicap basis, with slower runners starting earlier and (theoretically at least) everyone finishing at the same time.

Details in the next Bulletin.

* * *

La course annuelle pédestre du CERN aura lieu le mercredi 25 septembre à 18h30, sur le parcours habituel (5,4 kms). Tous les coureurs à pied et "joggers" au CERN ainsi que leur famille sont invités à y prendre part.

Comme par le passé, la course aura lieu sous forme d'une course "handicap" en échelonnant les temps de départ.

Précisions dans le prochain Bulletin.

Information(s):

David Dallman/AS, tel. 73825, dallman@cern.ch